

**LE CENDRE**  
DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME  
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 19 mars 2019

Date et heure de la séance : 25 mars 2019 à 18h.30

Nombre de conseillers municipaux : 27

Nombre de présents : 22

Absents avec procuration : 3

Absents : 2

**Présents** : M. Nicolas BERNARD - Mmes Josiane BEUREL - Jacqueline BOLIS - MM. Philippe CRESPIE - Pascal DÉCOTTE - Jacques DUBOISSET - Mme Sylvie FABRON - M. Jean-Pierre FASSIER - Mmes Adrienne LIBIOUL - Marie-Christine MACARIO - Christel MARCHENAY - MM. Jean-Marc MIGUET - Jean-Louis MOLAT - M. Sébastien MORIN - Philippe PACHECO - Mme Sylvie PARIS - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mmes Agnès ROCHE - Karine SOUCHAL.

**Absents avec procuration** : M. Matthias DINIZ procuration à M. Jean-Paul PRESLE - Mme Martine LEGRAND procuration à Mme Jacqueline BOLIS - Mme Valérie MONTEIRO procuration à Mme Adrienne LIBIOUL.

**Absents** : Mmes Ludivine MEISSONNIER - Nadège PARANT.

**Secrétaire de séance** : Mme Karine SOUCHAL.

**Président de séance** : M. Hervé PRONONCE.

**N° 19/03/25/001**

**OBJET : Financement «Ecoles numériques » : Demande de subventions FEDER**

Madame LIBIOUL, adjointe chargée des affaires scolaires, présente aux membres du conseil municipal le projet « Ecoles Numériques ».

Depuis plusieurs années la municipalité participe au développement des usages numériques dans les différentes écoles cendriouses en finançant des équipements tels que des vidéoprojecteurs, des PC portables ou encore des tableaux blancs...

La commune souhaite, en concertation avec les acteurs éducatifs locaux, aller plus loin dans cette démarche et intensifier son action en faveur des innovations pédagogiques et du développement des usages du numérique.

Aussi, il a été convenu avec les directeurs d'écoles, d'équiper l'ensemble des classes des deux groupes scolaires de matériel numérique adapté aux différentes tranches d'âges concernées par le projet.

Madame LIBIOUL précise qu'un financement européen au titre du programme Régional FEDER 2014/2020 peut être sollicité pour accompagner cette réalisation.

Le projet, mené sur la base d'un plan triennal, se déclinera en 3 phases :

**Phase 1 : coût prévisionnel de 80 690 €**

- Câblage informatique de l'ensemble des bâtiments scolaires,
- Equipement en matériel informatique des 8 classes maternelles (1 PC Portable + 1 VPI)

**Phase 2 pour un montant de 58 870 €**

- Equipement en matériel informatique des 14 classes élémentaires

**Phase 3 : coût prévisionnel de 31 650 €**

- Renouvellement et modernisation du matériel des salles informatiques

Le coût estimatif global du projet est donc estimé à 171 210 € pour lequel la ville peut prétendre à une subvention au titre des programmes opérationnels FEDER/FSE allant jusqu'à 80 % de la dépense totale éligible.

Présenté à la commission « affaires scolaires, politique jeunesse, culture », au cours de sa séance du 14 mars 2019, ce dossier a reçu un avis favorable.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De valider le plan de financement présenté,
- D'approuver la demande de subvention au titre des programmes opérationnels FEDER/FSE,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet.

**Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.**

**ADOPTE L'UNANIMITE**

**POUR EXTRAIT CONFORME.**

Le Maire,



**Hervé PRONONCE.**

**ACTE EXECUTOIRE**

Publié le 2 avril 2019  
Reçu en Préfecture le 2 avril 2019

Le Directeur Général des Services,

  
**Jérémy FONTFREYDE.**